

MONTRE-NOUS Ton Visage

27

B. GUESPEREAU

J.C. THOMAS

P. DE RIEDMATTEN

B. GANDILLOT

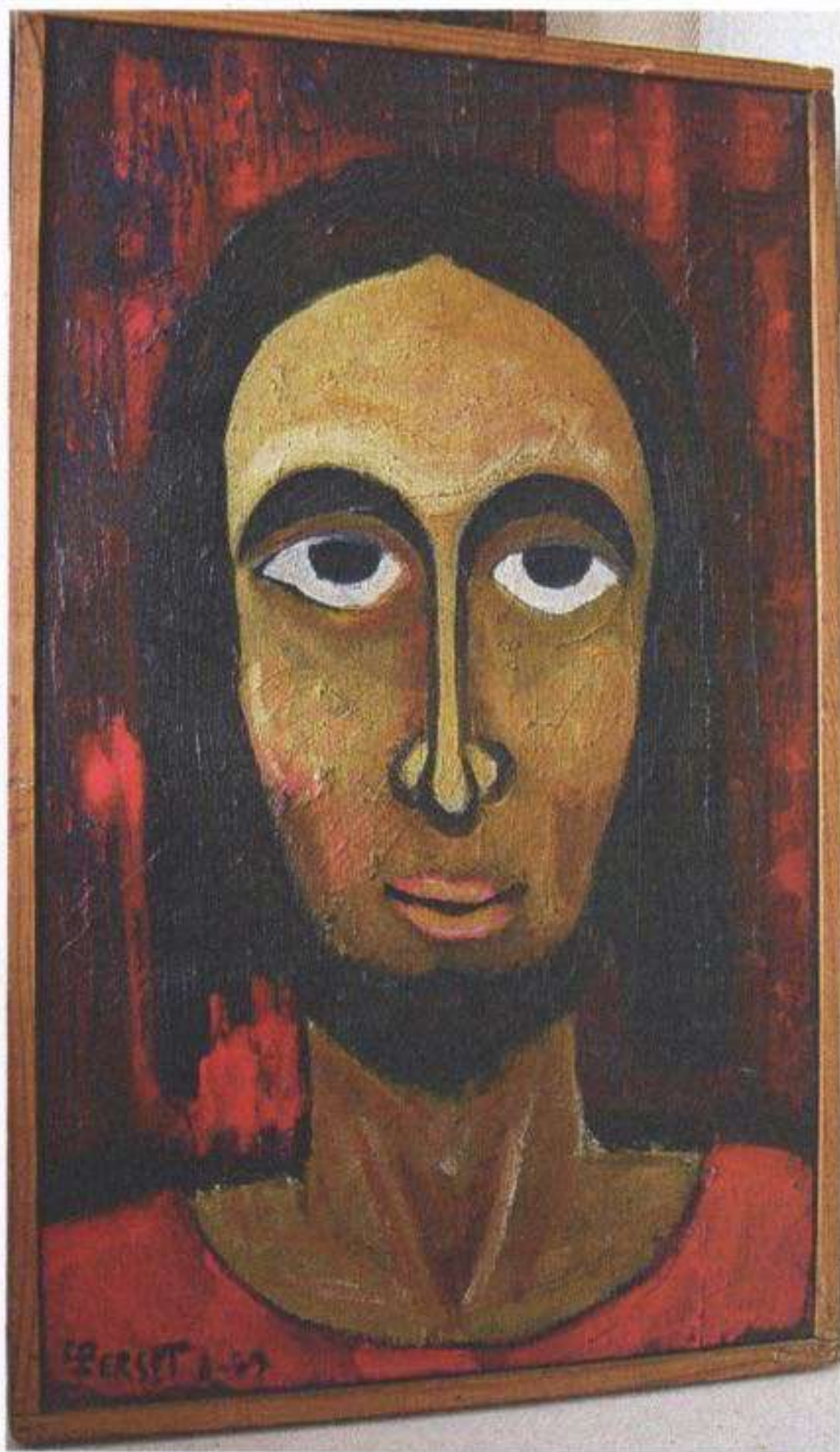
J. DE COURTIVRON

B. DUBOIS

INFOS ET MÉMOIRE

DOCUMENTS
d'INFORMATION
de
RÉFLEXION
et de
MÉDITATION
sur le

LINCEUL
de
TURIN



Publication éditée par l'Association «Montre-nous Ton Visage»
Centre MBE 139 - 44, rue Monge - 75005 PARIS

MONTRE NOUS TON VISAGE

SOMMAIRE

Pages

- **ÉDITORIAL**
Béatrice GUESPEREAU 3-4
- **Jésus a-t-il été enseveli dans un Linceul?**
Jean-Charles THOMAS 5-14
- **Restauration du Linceul: été 2002**
Compte rendu par
Pierre de RIEDMATTEN 15-24
- **Exposition du Linceul à Moscou**
Information 25
- **Résumé du communiqué de Mgr GHIBERTI**
daté du 21 septembre 2002.
Benoît GANDILLOT 26-33
- **Père AM DUBARLE**
J. de COURTIVRON & P. JACQUEMONT 36-38
- **Antoine LEGRAND**
Article et photos de **B. DUBOIS** 39-42
- **Abonnements et SITE MNTV** 43-44



ÉDITORIAL

“Le montreur d’images”

L'année 2002 aura vu disparaître deux personnages dont le nom est indissociable du Linceul: il s'agit du père DUBARLE, avec sa colossale érudition, et, plus récemment, d'Antoine LEGRAND, mort à 96 ans le 10 août dernier à Versailles. Ce numéro de MNTV voudrait rendre un hommage à chacun d'eux comme spécialistes du Linceul, et aussi comme amis de notre association MNTV.

La dernière fois que j'ai rencontré Mr LEGRAND, c'était le vendredi saint 2002. Il était las, et me déclarait qu'il avait toujours demandé à mourir le samedi saint, le jour du tombeau ! Il croyait son départ imminent.

C'est bien un samedi que Dieu l'a repris, mais seulement en ce samedi d'août...au milieu des vacances, alors que tous étaient dispersés. Ceci était conforme à son vœu: il souhaitait, pour ses funérailles, une cérémonie presque “cachée”.

Elle a eu lieu en petit comité, dans la maison St Louis où il achevait ses jours, à Versailles, dans la ville et le quartier St Louis où il avait vécu, avec ce suprême hommage qui a dû le ravir: sur son cercueil, en guise de catafalque, une toile imprimée du Linceul, grandeur nature (œuvre du photographe et ami Aldo Guerreschi), posée là par la main délicate de son ami Jean-Paul Barth, celui qui l'appellait affectueusement “l'oncle Antoine”.

Ainsi pouvait-il se présenter à la maison du Père, couvert, comme d'un manteau, de cette image qui a fasciné sa très longue vie, puisque sa passion du Linceul remontait, dit-on, à l'époque de ses 8 ans ! Son regard d'artiste ne cessera de le contempler, de l'examiner, sans se laisser distraire par les découvertes récentes qu'il jugeait secondaire ou hasardeuses (pièces de monnaie sur les paupières, fantômes d'écritures autour du visage...)

D'autres l'auront mieux connu que moi. Bernadette Dubois en parlera plus longuement dans ce numéro. Le Père Rinaudo parle du souvenir ému qu'il garde de ses visites chez lui: "dès qu'on parlait du Linceul, du "saint Linceul", dit-il, son visage s'illuminait, on sentait que c'était sa vie. Il en percevait toute l'importance sur le plan de l'évangélisation".

On se sent honoré et grandi d'avoir côtoyé cet homme "vrai" qui déclarait vouloir être seulement un "montreur d'images", et qui, dans l'extrême fatigue de la fin de sa vie, rêvait encore de "posters" à exposer, dans la sobriété, avec l'essentiel; et il demandait à François Xavier de Guibert de publier cette ultime plaquette "Évangile et Linceul", que beaucoup connaissent.

On pourrait dire de lui, à la façon de Jeanne d'Arc: "il a été à la peine, il est bien juste qu'il soit à l'honneur".

Béatrice Guespereau
Présidente de MNTV

Jésus a-t-il été enseveli dans un LINCEUL ?

par

Jean Charles THOMAS

ancien évêque de Corne et des Yvelines

A cette question beaucoup répondent spontanément: oui, bien sûr.

Et cependant, les mêmes, peut-être, parleront aussitôt du *St Suaire* de Turin. Puis, lisant certaines traductions de l'évangile de Jean, ils trouveront le mot *bandelettes*.

Alors ? Linceul ? Suaire ? Bandelettes ?

Veillez pardonner les citations grecques qui vont suivre: mais comment recourir autrement à l'original? Nos évangiles furent écrits en grec.

Les textes sur L'ENSEVELISSEMENT de JÉSUS.

Trois évangiles emploient clairement le mot grec σινδον - *sin don* qui signifie :
1° tissu de lin ou de coton, en général toile fine, fin tissu 2° robe de lin, lin-
ceul, serviette, étamine 3° étendard . Ils l'emploient à l'exclusion de tout autre.

• MATTHIEU 27.59

“Joseph prit donc le corps, le roula dans un linceul propre “.

Καὶ λαβὼν τὸ σῶμα ὁ Ἰωσήφ ἐνετύλιξεν αὐτὸ ἐν σινδόνι καθαρᾷ -
Et accepto corpore Ioseph involvit illud sindone munda .

Voici quelques traductions glanées dans nos Bibles:

- l'enveloppa - le roula - l'enserra-

- linceul - drap - drap de lin.
- pur- neuf- propre.

• MARC 15.48

“Celui-ci, (Joseph) ayant acheté un linceul, σινδον -*sindon*, descendit Jésus, l’enveloppa dans le linceul et le déposa dans une tombe”.

Ioseph autem mercatus sindonem et deponens eum involvit sindone et posuit eum in monumento -

ἀγοράσας σινδόνα καθελὼν αὐτὸν ἐνείλησεν τῇ σινδόνι καὶ ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνημείῳ

Variations selon les traducteurs:

- ayant acheté un linceul - drap de lin - drap -
- l’enveloppe (cf. Marc 14;51 , parlant d’un jeune homme présent lors de l’arrestation de Jésus: ce jeune est enveloppé d’un *sindona* (drap- simple drap - étoffe fine).

Retenons au moins la dimension de ce drap : il habille le jeune. Sa taille est donc assez grande pour envelopper le corps de Jésus.

• LUC 23.53

“Il (Joseph) le descendit, le roula dans un linceul (σινδον -*sindon*) et le mit dans une tombe taillée dans le roc, où personne encore n'avait été placé”.

καὶ καθελὼν ἐνετύλιξεν αὐτὸ σινδόνι καὶ ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνήματι λαξευτῷ οὐ οὐκ ἦν οὐδεὶς οὐπω κείμενος.

et depositum involvit sindone et posuit eum in monumento exciso in quo nondum quisquam positus fuerat

Variations selon les traducteurs:

- l’enveloppe- l’enserre- le roule -
- linceul - drap - drap de lin

Retenons-le ! Trois évangiles, Matthieu, Marc et Luc emploient donc clairement pour l’ensevelissement le mot grec *sindon* que nous traduisons à raison par *linceul* car il ne signifie jamais suaire. Ils l’emploient à l’exclusion de tout autre mot.

• Et le QUATRIÈME ÉVANGILE ?

Il utilise, au pluriel cependant, un autre mot pour décrire l'ensevelissement: οθονιον - othonion) petit linge fin; vêtement, voile en linge fin; toile à voiles; voiles; bandage.

Lisons.

JEAN 19.40

L'ENSEVELISSEMENT de JÉSUS.

“(Joseph et Nicodème) prirent donc le corps de Jésus et le lièrent par des bandelettes (*othonia* en grec) avec des aromates, suivant l'usage qui est celui des Juifs d'ensevelir”.

Certains traduisent par “bandelettes” ce mot (*othonia* en grec). Je crois qu'ils ont tort.

Pourquoi ? Jean choisit ici un mot pour l'enveloppement du *corps*, différent de celui qu'il a déjà employé pour désigner les linges qui avaient permis de lier les *main*s et les *pi*eds de Lazare

JEAN 11.44

LAZARE sort du tombeau.

Voici ce que Jean écrit:

“Le mort sortit, les pieds et les mains liés de bandelettes (κειρίαίς *keiriais*) et son visage était enveloppé d'un suaire (σουδαρίω *soudarion*). Jésus leur dit : “Déliez-le et laissez-le aller.”

Et statim prodiit qui fuerat mortuus ligatus pedes et manus institis et facies illius sudario erat ligata. Dicit Iesus eis solvite eum et sinite abire

ἔξηλθεν ὁ τεθνηκὼς δεδεμένος τοὺς πόδας καὶ τὰς χεῖρας κειρίαίς, καὶ ἡ ὄψις αὐτοῦ σουδαρίω περιεδέδετο. λέγει αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς, λύσατε αὐτὸν καὶ ἄφετε αὐτὸν ὑπάγειν.)

• Le mot *keiriai* peut effectivement signifier *bandelettes*, *lange*, *sangle*, *linceul*, *suaire*. Les traducteurs choisissent une traduction qui souligne le rôle de ce linge: tenir bien réunis les pieds et les mains. *Pieds et mains liés (attachés) de bandelettes - de bandes - bandes de tissu -*

• L'autre mot nouveau est celui de σουδαριον - *soudarion*.. Le dictionnaire donne les mots suivants : suaire, linceul. Les traducteurs sont assez unanimes pour traduire: le visage enveloppé d'un *suaire*.

De cette comparaison entre l'ensevelissement de Jésus et la situation de Lazare au tombeau, nous pouvons conclure que Jean l'évangéliste choisit le mot *keiriai* pour dire bandelettes. Il veut donc désigner un autre genre de linge quand il choisit le mot *othonia* pour l'ensevelissement de Jésus.

Nous allons retrouver ce mot (*othonia*) dans la description des linges au matin de Pâques. Mais déjà nous pouvons penser qu'il ne s'agit pas de *bandelettes* (de dimensions insuffisantes pour l'ensemble du corps) mais bien d'un "grand linge" permettant d'envelopper l'ensemble du corps.

Tout le problème vient de cette différence de vocabulaire entre les évangélistes. Jean emploie un vocabulaire plus large que les trois synoptiques.

Les textes décrivant les LINGES dans le tombeau ouvert

Notons d'abord que Matthieu et Marc ne disent rien sur les linges dans le tombeau ouvert au matin de Pâques.

Seuls Luc et Jean vont en parler, et ce dernier d'une manière très précise.

LUC 24.12

"Pierre cependant partit et courut au tombeau. Mais, se penchant, il ne voit que les linges (*othonia*). Et il s'en alla chez lui, tout surpris de ce qui était arrivé"..

Petrus autem surgens cucurrit ad monumentum et procumbens videt linteamina sola posita et abiit secum mirans quod factum fuerat.

Ο δὲ Πέτρος ἀναστὰς ἔδραμεν ἐπὶ τὸ μνημεῖον καὶ παρακύψας βλέπει τὰ ὀθόνια μόνα, καὶ ἀπῆλθεν πρὸς ἑαυτὸν θαυμάζων τὸ γεγονός.

Pour certains exégètes, Luc ferait référence au texte de Jean: ou ils auraient eu la même source. En tout cas, Luc emploie ici le même mot que Jean: *othonia*. alors qu'il a choisi le mot *sindon* pour décrire l'ensevelissement. Ce changement de mot pour désigner le même objet nous incite fortement à penser que, pour Luc, le mot *othonia* peut désigner à la fois le *linceul* et quelques autres linges

puisque'il s'agit d'un pluriel.

Lisons maintenant le texte de Jean

Jean 20. 5-10.

“(L'autre disciple), se penchant, voit (*blepô* en grec) les bandelettes, posées là, mais il n'entra pas. Alors arrive aussi Simon-Pierre, qui le suivait; il entra dans le tombeau; et il contemple (*théoreô* en grec) les bandelettes (*othonia*), posées là, et le suaire (*soudarion*) qui était sur sa tête: non pas posé là avec les bandelettes (*othonia*), mais roulé à l'écart dans un seul lieu. Alors donc entra aussi l'autre disciple, arrivé le premier au tombeau. Il vit (*oraô*, forme *eiden* en grec) et il crut. Ils ne comprenaient pas encore, en effet, l'écriture (disant) qu'il faut que lui se lève des morts. Les disciples s'éloignèrent donc à nouveau chez eux”

J'ai repris ici pour l'essentiel la traduction de Maurice Carrez.

Voici maintenant le latin puis le grec.

Venit ergo Simon Petrus sequens eum et introivit in monumentum et videt lintheamina posita et sudarium quod fuerat super caput eius non cum lintheaminibus positum sed separatim involutum in unum locum ..Tunc ergo introivit et ille discipulus qui venerat primus ad monumentum et vidit et credidit

ἔρχεται οὖν καὶ Σίμων Πέτρος ἀκολουθῶν αὐτῷ καὶ εἰσῆλθεν εἰς τὸ μνημεῖον, καὶ θεωρεῖ τὰ ὀθόνια κείμενα, καὶ τὸ σουδάριον, ὃ ἦν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, οὐ μετὰ τῶν ὀθονίων κείμενον ἀλλὰ χωρὶς ἐντετυλιγμένον εἰς εἷνα τόπον. ..Τότε οὖν εἰσῆλθεν καὶ ὁ ἄλλος μαθητὴς ὁ ἐλθὼν πρῶτος εἰς τὸ μνημεῖον καὶ εἶδεν καὶ ἐπίστευσεν

L'évangéliste réutilise dans ce chapitre 20 deux mots grecs avec lesquels nous sommes maintenant familiarisés: *othonia*, et *soudarion*.

Les traducteurs ne varient pas beaucoup sur le second. Ils écrivent *suaire* de la tête - *suaire* qui était sur la tête de lui - *tissu* qui était sur sa tête - *linge* qui avait recouvert la tête

Mais les traductions varient beaucoup plus sur le premier terme, *othonia*.: traduit par *bandelettes*, *bandes* de lin, *linges*, et, dans la traduction liturgique, nous trouvons le mot *linceul*.

Quel mot choisir?

De préférence, le mot *linges*, parce que *othonia* désigne des tissus de qualité et de dimensions suffisantes pour envelopper un corps.

Ceux qui traduisent par *linceul* copient le vocabulaire des synoptiques concernant l'ensevelissement: ils n'ont pas tort car on imagine mal une sorte de substitution des linges dans le tombeau entre l'ensevelissement et le matin de Pâques. Mais ils nous privent d'une nuance, probablement voulue par l'évangéliste, celle d'un pluriel qui peut désigner, tout à la fois, et le *linceul* et les *bandelettes* qui retenaient pieds et mains du mort.

Un seul terme devrait être évité par toutes les traductions: celui de *bandelettes*. Ce n'est malheureusement pas le cas.

La suite du texte de Jean nous fait rencontrer deux autres difficultés

- *Que veut-il dire en parlant de la position des linges ?* Les traductions disent: gisant à terre - posées là. Selon des Grecs à qui j'ai posé la question, cela signifierait plutôt que les linges (le linceul) étaient vides, affaissés, à plat: comme un habit posé sur un lit, ce qui lui fait perdre tout son volume.

- *Et de l'endroit où était le suaire ?*

Il n'est pas avec les linges, mais, selon les traductions, - *roulé, dans un lieu à part - mais à l'écart, ayant été enroulé dans (ou vers) un seul lieu - mais enroulé, lui, en place - enroulé à part à une autre place.*

Difficile de choisir.

Gardons, du moins, la certitude que l'évangéliste nous invite à bien distinguer le suaire des autres linges, tant par son *apparence* (enroulé, en forme de rond ?) que par son *emplacement* (à l'endroit où reposait la tête ? à l'intérieur des linges ou, au contraire, à part des linges, à côté d'eux, hors du linceul ?).

Alors: difficulté ou lumières complémentaires ?

- *difficulté*

- *dans la richesse du vocabulaire de Jean par rapport à celui des synoptiques,*

- *dans la précision choisie par Jean pour décrire l'état des "linges" dans le tombeau ouvert le dimanche matin.*

- *dans certaines traductions qui emploient le mot bandelettes en Jean 20*

alors que l'évangéliste n'utilise pas le mot (*keirirai*) qu'il a choisi pour parler des bandelettes de Lazare. Ce mot de bandelettes induit le lecteur contemporain en erreur sur les méthodes d'ensevelissement des Juifs; et il ne permet absolument pas de comprendre le sens du mot "*vides, affaissés*", choisi pour évoquer l'absence de corps au matin de Pâques.

- *lumières complémentaires*

- Le mot **LINCEUL**, employé par les 3 synoptiques, nous donne l'assurance que Jésus a été enseveli dans un **LINCEUL** au soir du vendredi, et que ce Linceul avait été acheté pour la circonstance.

- Jean élargit notre connaissance de l'ensevelissement selon la coutume juive en employant des mots comme: *suaire* (sur la tête de Lazare et de Jésus): bandelettes pour les mains et les pieds (de Lazare) et, plus généralement, ensemble de linges de grandes dimensions et de belle qualité (*othonia*) pour l'ensevelissement.

" Il VIT et il CRUT "

Prolongeons notre étude de ce chapitre 20. Il va nous instruire sur les rapports entre voir et croire, et sur l'attitude intérieure du croyant. .

- **Thomas** entend les disciples dire qu'ils ont *vu* le Seigneur (v.25). Il sait que Marie de Magdala a *vu* le Seigneur. Il déclare qu'il ne *croira* pas, sauf s'il *voit et touche* la trace des clous et de la lance.: ce qu'il veut contrôler est précis. Il subordonne sa confiance à une vérification personnelle et physique: comme certains disent "*je ne crois que ce que je vois: je ne crois pas sur parole*".

Huit jours plus tard, Jésus lui demande de porter son doigt et de voir, tant ses mains que son côté.

Et il ajoute: "*Ne sois pas non-croyant, mais croyant*". (v.27)

Alors Thomas proclame sa foi en disant à Jésus, ainsi identifié "*physiquement*" comme celui qu'il a fréquenté, celui qui fut réellement tué et qui maintenant demeure debout, vivant, parlant: "*(Tu es) le Seigneur de moi et le Dieu de moi*".

Il change totalement de registre en devenant croyant. *Il ne se contente pas de conclure* que celui dont il vient de voir et de toucher les mains et le côté est bien le Jésus qu'il a accompagné, et qu'il est donc bien vivant.

Il proclame l'identité invisible de celui qu'il voit et touche: c'est le Vivant,

le Seigneur, Dieu.

Il le reconnaît comme son Seigneur et son Dieu.

Il choisit comme Seigneur et Dieu de son existence celui qui a souffert et a été crucifié.

Il fait profession de foi et d'amour envers l'homme- Dieu, rejeté et tué par les hommes mais ressuscité par l'Esprit Saint.

Alors, Jésus ajoute une *nouvelle béatitude*, à l'intention de tous ceux qui, à travers l'histoire, ont fait ou feront confiance à un Dieu invisible en le choisissant comme Maître de vie : "Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui, n'ayant pas vu, ont cru".

Et Jean conclut qu'il a écrit pour susciter la foi en Jésus, Christ et Fils de Dieu, et pour que cette foi engendre Vie chez celui qui croit.

• Dans ce même chapitre, quelques versets plus avant, Marie la Magdaléenne, la première à venir au tombeau alors qu'il fait encore sombre, court avertir Pierre et "l'autre disciple que Jésus aimait" (de *philia*, en grec). "Ils ont enlevé le Seigneur du tombeau et nous ne savons pas où il l'ont mis".

Les deux disciples courent au tombeau: pourquoi ? pour voir de leurs yeux ce que Maria a vu ? pour vérifier les dires de la femme ? pour "chercher Jésus", comme les femmes dans les autres évangiles ?

"L'autre disciple", arrivé en premier au tombeau, se penche et voit les linges, mais n'entre pas. Pierre, lui, entre et observe les linges et le suaire, mais il n'en conclut rien. Alors entre aussi "l'autre disciple" Et l'évangéliste conclut : "il vit et il crut. Ils ne comprenaient pas encore l'Ecriture (selon laquelle) il faut que lui (Jésus) se lève des mort". (8-9)

"L'autre disciple" *a vu et a eu foi*. Mêmes mots que pour Thomas, y compris en grec.

L'évangéliste nous laisse chercher ce qui a été vu et ce qui a été cru par ce disciple.

- Il emploie *trois verbes* grecs correspondant au mot générique français : voir.

* D'abord le verbe *blepein* quand le disciple, arrivé le premier, se penche vers l'intérieur du tombeau sans y entrer: il *voit* les linges. (*voit, remarque, jette les yeux sur*).

* Seconde vision: celle de Pierre qui entre dans le tombeau et qui contemple les linges et le suaire. Verbe choisi: *theôrein*, dont le sens premier serait celui d'*assister à un spectacle*. Pierre en reste à ce regard, somme toute assez exté-

rieur, qui ne déclenche rien au niveau de la foi.

* Vient alors le troisième regard, celui du disciple que Jésus aimait. Il *entra*, il *vit* et il *crut*. L'évangéliste choisit ici un troisième verbe pour décrire le voir: *oraô*, qui signifie à la fois voir (avoir l'usage de la vue) et voir des yeux de l'esprit, comprendre.

Alors, ce disciple devenant croyant, qu'a-t-il vu?

Très probablement les linges et le suaire, avec ses yeux de chair: et très probablement, avec les yeux du cœur, une nouvelle compréhension concernant Jésus, son identité et le sens de sa passion comme entrée dans la résurrection.

Ce regard intériorisé caractérise le disciple qui croit. Il porte sur quelque chose de visible à l'oeil (du corps) mais va, par les yeux du cœur, jusqu'à la signification. Ce qu'il voit lui fait signe, devient signifiant pour lui.

Mais l'évangéliste ajoute un commentaire: "(les disciples) en effet, ne comprenaient pas encore l'Écriture (disant) qu'il faut qu'il se lève des morts".

On peut donc penser que "l'autre disciple" (celui que Jésus aime), *voit* les linges, que son esprit réfléchit à ce que cela peut signifier (physiquement) et que l'Esprit Saint lui fait alors comprendre le sens des Écritures parlant d'un *relèvement* d'entre les morts. Ces Écritures concernent bien Jésus: Il n'est plus dans ces linges d'ensevelissement et de mort: Il est maintenant *relevé* définitivement de la mort.

Nous avons ici, en deux lignes, le contenu de l'acte de croire:

- c'est un *savoir*, une *connaissance*, un *contenu* qui a du *sens*, un *comprendre*. Ce savoir se trouve dans les Écritures saintes, il faut les méditer pour en comprendre le sens. (Le verbe grec choisi par l'évangéliste est *oïda*, qui a précisément ces significations).

- c'est une décision d'*ajouter foi*, de *croire fermement*, de *se fier* à une personne ou à une affirmation. Tel est le sens du verbe croire (*pisteuein*) que choisit ici l'évangéliste dans l'expression: "il vit et il crut".

Le disciple que Dieu aime, l'autre disciple (celui que nous sommes quand nous adhérons fermement à l'union indissociable en Jésus de la mort et de la résurrection, de l'abaissement et de la gloire) est bien celui qui voit, qui lit attentivement et comprend le sens des Écritures grâce à l'Esprit qui les a inspirés, et qui choisit le Christ comme Maître de vie.

“Les disciples S’ÉLOIGNÈRENT donc à nouveau”

Voici une petite phrase du même chapitre 20 à laquelle nous accordons généralement peu d’attention.

Que veut nous dire l’évangéliste?

- Que les deux disciples-hommes, dont l’un vient d’accéder à la foi, “s’éloignent” du ressuscité, tandis que la disciple-femme, Marie la Magdaléenne, elle, “reste proche” du tombeau et continue inlassablement à “chercher Jésus”. Sa recherche pleine d’amour va être récompensée: elle sera la première à “entendre” Jésus l’appeler, à le “voir” et l’identifier, à recevoir mission de dire aux disciples-hommes qu’elle a vu Jésus et qu’il lui dit ceci et cela. (v.18)

- Que les disciples-hommes vont bénéficier de la vision de Jésus ressuscité comme d’une grâce totalement gratuite car, à la différence de la Magdaléenne, ils n’ont pas vraiment cherché ce Jésus, qu’ils avaient d’ailleurs abandonné le vendredi.

- Que les disciples-hommes, même croyants, retournent facilement à leur existence quotidienne, à la différence des disciples-femmes qui sont qualifiées par les quatre évangélistes comme “cherchant Jésus”. et restant toujours en sa proximité.

Admiration quatrième évangile.

Cette lecture attentive de Jean 20 nous donne un aperçu de la manière dont l’évangéliste compose ses textes. Il nous invite à une lecture attentive et très réfléchie si nous voulons découvrir les lumières spirituelles ou la “valeur ajoutée” qu’il donne aux mots.

Il choisit ses expressions pour nous faire comprendre, toujours avec les Écritures en fond de pensée, la personne et l’identité de Jésus. Et, révélant Jésus, il nous invite à demeurer en état de recherche amoureuse envers celui qui nous a aimés jusqu’à donner son existence pour que nous ayons la Vie.

Jean Charles THOMAS

Ancien évêque de Corse et des Yvelines

Restauration du linceul

TURIN

Été 2002

Pierre de RIEDMATTEN

Au milieu de l'été, la presse italienne s'est émue, suite à un bref communiqué de l'archevêché de Turin, d'une restauration du Linceul qui venait d'être effectuée, dans la plus grande discrétion. Cette restauration, conduite dans le but unique d'améliorer les conditions de conservation du Linceul, et réalisée avec le plein accord du Saint-Siège, a consisté à supprimer les 30 pièces de corporal mises en place en 1534 par les clarisses pour cacher les trous dus à l'incendie du 4 décembre 1532 à Chambéry, et à remplacer la toile de Hollande, mise en place à la même date (au dos du Linceul), par une nouvelle toile destinée à assurer au Linceul un support mécanique adapté. Les opérations ont été réalisées du 20 juin au 23 juillet 2002 dans la nouvelle sacristie de la cathédrale de Turin (dans le transept de gauche).

Certains journaux italiens des 9 et 10 août¹ ont interprété « raisonnablement » le communiqué de l'archevêché, qui indiquait les grandes lignes de cette intervention (motivations, déroulement prévu,

¹ comme « La Stampa » et « L'Avenire »

précautions prises, accords obtenus...), et qui annonçait, pour la mi-septembre 2002, la publication des résultats et des documents photographiques associés ; d'autres journaux², au contraire, s'indignèrent que la communauté sindonologique internationale soit ainsi mise devant le fait accompli, et mirent en avant d'éventuels « risques notables » d'endommagement du Linceul. Les procès d'intention n'ont alors pas manqué, certains journaux français³ reprenant eux-mêmes l'accusation de vouloir « faire de l'argent » avec de nouvelles photographies du Linceul, qui allaient rendre périmées les photographies officielles précédentes.

Des lettres d'étonnement- protestation furent alors adressées à Turin, voire à Rome, par certains groupes de personnes ou associations. En particulier, une lettre a été diffusée sur Internet, dans les premiers jours de septembre, par neuf spécialistes de grande renommée (parmi lesquels le professeur américain J. Jackson), qui étaient présents à un symposium restreint (une quarantaine de « sindonologues ») tenu en mars 2000, à la villa Gualino à Turin. Dans ce message, adressé au cardinal Poletto (lequel est archevêque de Turin et custode pontifical du Linceul) et au Professeur Savarino (conseiller technique du custode pontifical), ils s'étonnaient d'apprendre que, selon les propos attribués à l'archevêché, la décision aurait été prise en s'appuyant sur les « recommandations » de ce symposium, alors que, selon eux, il n'en avait pas été question pendant cette rencontre, et qu'il avait même été recommandé alors de ne rien entreprendre à caractère destructif tant que de nouveaux contrôles non destructifs ne seraient pas effectués ; sans préjuger pour autant des résultats de l'intervention elle-même, ils se déclaraient « atterrés » de ce manque de concertation.

Le 21 septembre, une conférence de presse - très attendue, comme on peut l'imaginer, par l'ensemble de la communauté sindonologique internationale - se tint donc à Turin, au cours de laquelle deux communiqués furent diffusés par les autorités officielles en charge de la conservation du Linceul :

- le communiqué général de Mgr. Ghiberti, assistant du cardinal Poletto, texte dont un résumé est présenté dans l'article suivant (traduction faite par M. Benoît Gandillot) ;

² comme « Il Messagerio »

³ comme « Le Point »

- le communiqué du professeur Savarino, texte dont la traduction exhaustive figure ci-après.

L'analyse de ces deux documents et de la presse italienne permet de resituer les motivations et l'histoire de cette restauration. Il en ressort en particulier les aspects suivants :

-1- le problème de la conservation du Linceul pour les générations futures, et l'amélioration des conditions correspondantes ont toujours été considérés comme prioritaires par les custodes pontificaux successifs, depuis de très nombreuses années ; c'est pourquoi un comité scientifique pour la conservation du Linceul avait été mis en place dès 1969, suivi, en 1991, par une « commission interne » qui se réunissait de temps en temps, dans la plus grande discrétion, pour étudier les mesures à prendre ;

-2- les deux opérations concernées (le retrait des rapiècements des clarisses et le remplacement de la toile de Hollande) étaient ainsi prévues depuis environ une dizaine d'années (à partir de 1992), dans l'ensemble des mesures destinées à améliorer les conditions de conservation. Mais les travaux ont porté d'abord sur l'urgence de disposer le Linceul étendu à plat (jusqu'en 1997 il était enroulé dans un coffre) et en atmosphère neutre ; plusieurs événements (restauration de la chapelle Guarini en 1993, incendie du 11 avril 1997) ont en effet conduit à privilégier d'abord la réalisation du nouveau conteneur-reliquaire (comme on a pu le voir pour les ostensions de 1998 et de 2000), et son installation dans un lieu sécurisé sans que cela gêne le déroulement des liturgies dans la cathédrale ;

-3- le retrait des rapiècements des clarisses, déjà considéré comme nécessaire, est devenu urgent lorsque les photos prises en 2000 ont confirmé que de la poussière très fine de matériau carbonisé, provenant de l'incendie de 1532, était emprisonnée dessous ; cette pollution, déjà pressentie antérieurement, notamment par le chimiste américain A. Adler, pouvait s'avérer dommageable pour la conservation du Linceul, pour la lisibilité de l'image, et pour les recherches futures, car elle contribuait à étendre peu à peu le processus de carbonisation aux zones voisines, principalement à l'occasion des déplacements du Linceul. Or, le retrait effectué cet été a mis effectivement en évidence de notables quantités de débris et poussières de matériau carbonisé, emprisonnées sous les pièces de corporal, lesquelles formaient de véritables poches ;

-4- l'intervention a été conduite avec l'aval écrit du Saint-Siège (donné dès novembre 2001), lequel avait d'ailleurs imposé comme condition préalable, que l'accord du « comité de conservation » soit unanime;

-5- les deux opérations indiquées plus haut ont été complétées : par des « scannérisations », sur le recto et sur le verso du tissu ; par de nombreuses autres mesures tenant compte des connaissances scientifiques actuelles; et par des photographies dont certaines au microscope. Elles ont fait l'objet d'études préalables et d'un document préparatoire soumis au custode pontifical et au Saint-Siège. Elles ont été réalisées avec de très grandes précautions, avec un matériel scientifique de haut technologie spécialement adapté à ces circonstances exceptionnelles, et par des experts de compétence mondialement reconnue, en procédant pas à pas. Elles ont été surveillées, dans certains cas, par des représentants officiels de l'archevêque de Turin et par des caméras de télévision. Les quelques prélèvements extérieurs autorisés (réalisés par aspiration ou par rubans adhésifs) ont été placés dans des conteneurs scellés et seront conservés par le custode pontifical ;

-6- les résultats techniques, vérifiés par des laboratoires indépendants, ont été dûment cartographiés et ont été transmis au cardinal Poletto (custode pontifical), en vue des recherches scientifiques futures ; la photo ci-jointe montre l'un des trous du Linceul avant et après la restauration . Parmi les résultats généraux :

- il a été confirmé que le verso du tissu (exceptionnellement visible à cette occasion, mais qui ne le sera sans doute plus pendant de nombreuses années, depuis la mise en place de la nouvelle toile) a bien été traversé par les taches de sang mais ne comporte aucune image ;
- le Linceul, ainsi nettoyé et étiré (c'est-à-dire sans plis), a des dimensions très légèrement augmentées, soit 441,5 x 113,7 cm⁴ ;
- 7- cette intervention s'est effectivement réalisée dans la plus grande confidentialité, non pas « par manie du secret », comme l'a précisé le cardinal Poletto lui-même⁵, mais d'une part « pour garantir le calme à ceux qui doivent travailler », et d'autre part « pour d'évidentes raisons de sécurité », afin d'éviter (suite notamment à l'attentat du 11

⁴ ce qui semble se rapprocher davantage encore de 8 x 2 coudées juives

⁵ cf. « l'Avenir » du 10 août

septembre 2001) un éventuel acte de malveillance vis-à-vis de cet objet « unique ».

Voici donc le communiqué du Professeur Savarino, conseiller technique du custode pontifical du Linceul de Turin. Il s'agit d'une traduction exhaustive du texte diffusé sur Internet (www.sindone.org), mais avec de possibles erreurs que le lecteur voudra bien excuser ou rectifier, et sans avoir pu joindre les photos citées dans le texte.

Les travaux pour la conservation ont été initiés en 1992, lorsque Son Eminence, le cardinal Saldarini, a réuni un nombre restreint d'experts en conservation et en restauration des tissus anciens, pour obtenir des indications sur les travaux à exécuter. Le groupe a donné, unanimement, le conseil de conserver le Linceul étendu, en atmosphère inerte, et sans les bordures et le drap de soie rouge^{6} qui l'accompagnaient. Il a conseillé, en outre, de continuer ensuite les travaux par l'enlèvement des rapiècements faits par les clarisses en 1534* et de la toile de Hollande. Sur ce dernier point, les avis n'étaient pas unanimes. En effet, quelques uns, suivant la politique du « pas à pas », avaient conseillé d'agir tout de suite*, tandis que d'autres auraient préféré effectuer d'abord des relevés de données pour agir plus tard*.*

Partant de ces indications, on a pu tout de suite éliminer les bordures et le drap de soie, et, ultérieurement, franchir une longue série de difficultés pour conserver le Linceul en position étendue (construction du reliquaire et des différents systèmes de compensation de tension, mise en condition du gaz inerte, système de contrôle de toute l'installation, etc...).*

Au cours de ces travaux, le Linceul fut l'objet d'une série d'observations attentives. Ainsi par exemple, il fut relevé que, sous le rapiècement placé au voisinage du pied (voir fig. 1), était présente une importante quantité de substance étrangère. On a donc craint également la présence de matières polluantes sous les rapiècements situés plus haut, vers le milieu du tissu. La décision d'intervenir, avalisée par le Saint-Siège, fut prise avec la volonté de*

⁶ * les mots non en italiques sont ajoutés par le traducteur

procéder par étapes et d'intervenir avec des moyens appropriés à la situation, qui, par ailleurs, devait être vérifiée à tout instant.

En effet, ce que l'on imaginait ne permettait pas de prévoir la situation réelle. On peut voir que la fig. 2 révèle, sur le bord du rapiècement, la présence inquiétante de très fine poudre de matériau carbonisé.

Une observation au microscope, effectuée avec l'appareillage mis à disposition par Mme le docteur Tomedi⁷, a mis en évidence que le matériau carbonisé était présent sur la toile de Hollande ainsi qu' à des endroits du Linceul un peu éloignés des brûlures. On peut l'observer sur les fig. 3 et 4. On n'est pas intervenu à ces endroits du Linceul non directement adjacents aux brûlures, pour éviter de l'altérer et de rendre impossibles les recherches ultérieures.*

L'intervention a donc été exécutée en suivant les critères suivants :*

- a) amélioration des conditions de conservation, en enlevant les parties polluées sur les bords des brûlures, en évitant, bien entendu, d'endommager le Linceul ;*
- b) recueil, caractérisation (en fonction de leur position respective*) des parties enlevées au bord des brûlures et sans couper celles-ci*, et dépôt des matériaux enlevés* auprès du custode pontifical;*
- c) remise en place d'une nouvelle* toile support, de manière à fournir au Linceul un soutien mécanique adapté ;*
- d) réalisation (sur l'autre face) d'observations et de mesures difficilement exécutables dans l'avenir. Les relevés ont été exécutés en utilisant une instrumentation réalisée à cet effet (voir fig. 5), et en s'efforçant d'amener directement sur l'emplacement des mesures les différents éléments des instruments. Le système de mesures a été étudié par l'ingénieur Ardoino, et réalisé par la société « ADL ». Dans ce contexte, des relevés photographiques ont été réalisés (par un groupe de travail dirigé par le Studio Gian Durante), ainsi que des « scannérisations » (par un groupe de travail dirigé par le professeur Suardo), et des relevés photographiques en fluorescence (exécutés par le groupe de travail de la police scientifique de Turin, dirigé par le docteur Celia). Par ailleurs,*

⁷ Irène Tomedi, spécialiste suisse de la restauration des tissus anciens, comme Metchild Flury-Lemberg

on a enregistré le spectre de réflectance en UV-VIS⁸, le spectre de fluorescence et le spectre Raman. Les spectres de réflectance et de fluorescence ont été effectués par la société « Laser Point » et ont été traités par M. Pellegrini et Mme Caldironi, docteurs. Les spectres Raman ont été exécutés par la société « Renishaw » et traités par le docteur Tagliapetra et par l'ingénieur Orsi. Les résultats des mesures ont été adressés à Son Eminence le cardinal Poletto, custode pontifical du Linceul, pour être mis à la disposition des recherches ultérieures ;

- e) aux endroits qui, sur l'autre face du Linceul, ont fait l'objet de mesures spectro-photométriques, des prélèvements ont été effectués, en utilisant des rubans adhésifs ou la méthode d'aspiration. Les prélèvements, effectués en présence du Chancelier de la Curie, ont été scellés et emportés par le Chancelier lui-même. Le choix des emplacements a été fait par le Professeur Balma Bollone, avec l'approbation de la commission interne de conservation du Linceul*. Le Professeur Balma Bollone a pu, par ailleurs, effectuer ces prélèvements en présence de la commission elle même ;
- f) réalisation d'une série de relevés microscopiques, en utilisant l'appareillage mis à disposition par Mme le docteur Tomedi.

Les particularités et les techniques associées plus spécifiquement à l'opération de restauration elle-même* seront décrites ultérieurement par Mme* le docteur Flury-Lemberg, à la demande particulière des présents. Cela se limite à décrire les principales opérations que Mme* le docteur Flury-Lemberg a exécutées avec l'aide de Mme le docteur Tomedi. Le Linceul fut tout d'abord déposé sur du papier de riz chimiquement* neutre, avec l'Image tournée vers le bas. La toile de Hollande fut alors décousue, puis les rapiècements. Elles ont pu ainsi procéder à l'élimination de tout le matériau carbonisé aux endroits situés sous les rapiècements. Ce matériau était constitué de poudre très fine. Sans procéder à des coupes du tissu du Linceul*, elles ont pu également procéder à l'enlèvement des matériaux encore faiblement associés à la toile. Ensuite ont eu lieu les relevés cités plus haut*. A la

⁸ Ultra-violet visible

fin de ces relevés, commença l'opération de re-couture du Linceul sur la nouvelle toile de soutien. L'opération a été conduite en retournant progressivement le Linceul (sans jamais le soulever en entier*), au moyen d'une succession attentive de changements de position qui garantissaient le maintien* de son intégrité absolue. Sans entrer ici dans les détails techniques, également intéressants, je voudrais souligner ici la démonstration du niveau professionnel absolument très grand de Mmes les docteurs Flury-Lemberg et Tomedi qui ont accompli leurs engagements avec modestie, compétence et respect pour le Linceul. Les résultats obtenus sont présentés sur la figure suivante, sur laquelle on peut comparer les photos du Linceul avant et après l'intervention.*

En conséquence, la comparaison ne laisse aucun doute sur la qualité positive du travail réalisé.

Turin, le 21 septembre 2002

Prof. Piero Savarino

Comme on le voit, il n'y a eu aucune précipitation ou décision trop hâtive dans cette affaire, et il est donc regrettable que certains journaux italiens⁹ aient fortement contribué à inquiéter la communauté sindonologique, en écrivant par exemple que l'intervention avait été faite sans même que la commission de conservation ait été consultée, ou que les risques de dommages causés au Linceul seraient importants et inéluctables. Il paraît en outre raisonnable, mais bien sûr avec des limites, de distinguer les opérations strictement liées à la bonne conservation du Linceul, et les recherches scientifiques elles-mêmes, dès lors que les premières n'ont aucun caractère destructif (ce qui a été apparemment le cas), et qu'elles ne peuvent gêner ensuite les secondes. Une partie des réserves initiales des neuf spécialistes du Linceul cités plus haut devrait ainsi tomber, et les quelques privilégiés qui ont pu voir le Linceul après restauration ont reconnu, semble-t-il, que l'intervention avait été remarquable¹⁰.

La contestation apparemment la plus fondée de ces spécialistes concernait les propos attribués au chimiste A. Adler, qui était convaincu, selon l'archevêché, de la nécessité d'agir sans tarder pour

⁹ comme « Il Messagerio »

¹⁰ cf. « Famille chrétienne » n° 1290

éviter de laisser la pollution continuer à se propager, alors qu'il n'en aurait jamais parlé ailleurs, et en tous cas pas lors du symposium de la villa Gualino, en mars 2000. Bien qu'il ne soit plus là pour se justifier (étant décédé en juin 2000), n'a-t-il pas préféré se taire, dans le respect de la très grande confidentialité admise par tous les membres de la commission de conservation ?). Il n'est pas inutile de préciser, à cet égard, que d'autres membres éminents de cette commission qui étaient sans doute présents au symposium de la villa Gualino (comme Pier Luigi Baima Bollone, ancien directeur du centre international de sindonologie), ont fait savoir, cet été, qu'ils étaient tenus par « un devoir de réserve »¹¹ ou se sont trouvés judicieusement absents.

Cependant, bien qu'il soit la propriété exclusive du Pape depuis la mort, en 1983, du roi d'Italie en exil (Umberto II de Savoie), le Linceul « appartient » aussi au patrimoine mondial. Pour certains, toute intervention devrait donc faire, à ce titre, l'objet d'une large concertation, voire même d'un véritable protocole admis par tous après débat contradictoire. Plusieurs scientifiques de grande renommée ont ainsi regretté de ne pas avoir été associés à cette intervention dont la durée importante (un mois) n'a pas été mise à profit pour effectuer d'autres analyses souhaitées depuis longtemps, alors que les occasions de travailler directement sur le Linceul lui-même sont, naturellement, très rares.

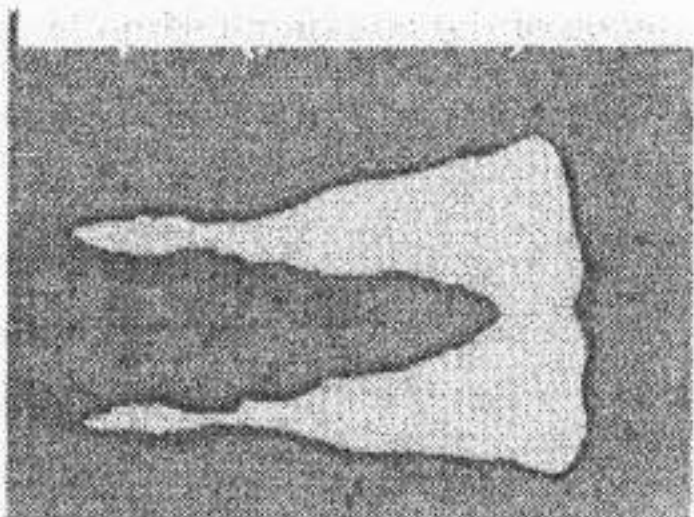
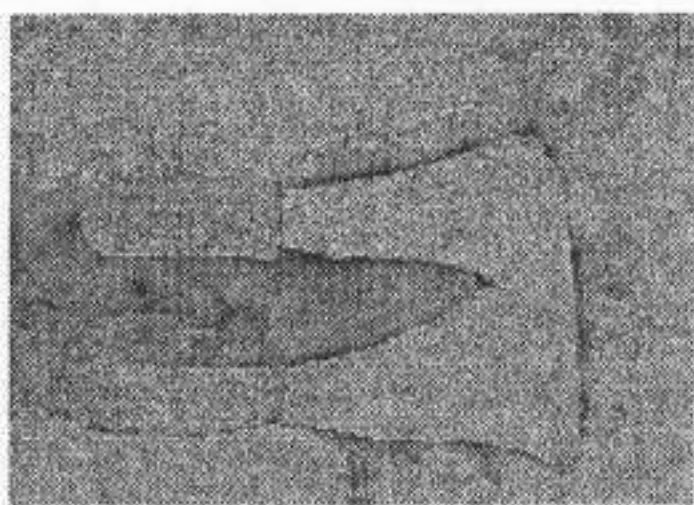
Il convient ainsi de souligner que, même après la publication des communiqués officiels du 21 septembre, les réactions des sindonologues continuent de s'exprimer sur le site Internet de B. Schwartz (www.shroud.com). Parmi les spécialistes « désappointés », outre les critiques sur le secret (pourtant bien compréhensible) et sur le fait que « tout ait été décidé dans le petit cercle turinois » (ce qui ne paraît pas réellement fondé), les observations portent notamment : sur l'absence d'une véritable urgence, puisque le Linceul était dans cet état de conservation (avec le carbone emprisonné sous les rapiècements) depuis près de cinq siècles ; sur les conséquences qui peuvent découler pour l'avenir, dans l'un ou l'autre des très nombreux domaines de recherche, de l'incertitude (supposée) concernant les conditions réelles d'exécution des opérations ; et sur les « pertes » (jugées parfois irrémediables) d'information ou de matériau (bien que la

¹¹ cf. « La Stampa » du 10 août 2002

parfaite localisation des opérations et des prélèvements ait été confirmée). Mais il faut également observer dans l'autre sens : que le professeur J. Jackson, qui a co-signé la lettre de « remontrances » de début septembre, s'est abstenu de tout nouveau commentaire ; et que Ian Wilson, l'une des plus grandes autorités reconnues sur l'ensemble des questions touchant au Linceul, et qui n'a pas co-signé cette fameuse lettre, s'est déclaré au contraire très satisfait, a regretté la polémique suscitée, et a même félicité les opérateurs pour le travail accompli, dont il a pu voir les résultats à Turin ; d'autres « sindologues » renommés ont également eu des réactions positives.

Espérons donc, pour conclure, que le petit orage de cet été soit rapidement et définitivement calmé lorsque tous les résultats scientifiques auront été diffusés ; et que les spécialistes puissent continuer sereinement leurs recherches sur un Linceul dépollué et étiré, qui garde néanmoins tous « les signes des péripéties qu'il a subies »¹².

Pierre de Riedmatten



L'une des brûlures
réparées par les
Clarisses de Chambéry

- telle qu'on la voyait
hier sur les photos du
linceul (en-haut)

- telle qu'on la voit
désormais après
restauration de l'été
2002 (en bas)

¹² cf. ci-après, communiqué de Mgr. Ghiberti

Une exposition du LINCEUL à MOSCOU

On se rappelle que les reliques de Ste Thérèse "de l'enfant Jésus et de la Sainte Face" avaient circulé en Russie il y a quelque temps (de mars à Juin 1999).

Celle qui avait œuvré à ce pèlerinage peu banal est une sœur des Béatitudes, Sœur Tamara, qui a trouvé logique de poursuivre par la Sainte Face du Linceul (cette sainte face que Thérèse n'avait jamais vue sur terre puisqu'elle est morte quelques mois avant la révélation photographique de Segundo Pia en mai 1898).

Grâce à l'aide de la "*Fraternité de la Sainte Face*" qui a fourni l'essentiel de l'exposition, et aux apports de "*Montre-nous Ton Visage*", cette exposition s'ouvre à Moscou le 30 novembre 2002, dans l'église St Louis des Français.

Un important travail de traduction a été fait pour accompagner les panneaux de textes explicatifs en alphabet cyrillique, ainsi que des livrets d'accompagnement.

D'autres travaux d'imprimerie suivront, pour diffuser images et brochures au fur et à mesure de la progression de l'exposition: de Moscou à St Pétersbourg, puis dans d'autres villes où elle est attendue, peut-être même au Kazakhstan.

Malgré les difficultés actuelles de la Russie, le Linceul éveille l'intérêt des scientifiques et, bien sûr aussi, celui des Orthodoxes, autant que des catholiques.

Dès la journée d'ouverture, le samedi 30 novembre, des intervenants des deux Confessions s'exprimeront sur ce sujet, qui est un peu leur trésor commun, antérieur au schisme qui les oppose.

Il semble que ce moyen concret de rapprochement ne soit pas négligeable.

Pour ceux de nos lecteurs qui aimeraient y contribuer, il existe un moyen simple d'aider sœur Tamara en adressant ses dons à son association

Association "*Monastère invisible N.D. de Fatima*"
c/o Mr et Mme Julien Chiron
6, rue Jules Baron
49300 CHOLET
Tél. 02 41 65 60 22

**Résumé du communiqué
de Mgr Ghiberti
au sujet des opérations
de conservation du Saint-Suaire
menées pendant l'été 2002-11-20**

par
Benoît GANDILLOT

Le 21 septembre 2002, Mgr. Giuseppe Ghiberti, assistant du cardinal Poletto (archevêque de Turin et custode du Saint-Suaire), a rendu public un très long communiqué (près de huit pages) sur l'affaire de la restauration du Saint-Suaire pendant l'été. Ce communiqué, accompagné de photos qui n'ont pas pu être reproduites ici, a été publié sur Internet (site du custode de Turin : www.sindone.org), en même temps que celui du Professeur Savarino (cf. article précédent). M.B. Gandillot a bien voulu résumer ci-dessous, pour les lecteurs de MNTV, l'essentiel des 21 points de ce communiqué. Il précise par ailleurs : que les remarques des sindonologues sur cette affaire (cf. article précédent) continuent d'être recueillies sur le site « www.sbroud.com » ouvert par B. Schwartz ; et que ceux-ci souhaitent qu'il y ait, à l'avenir, davantage de transparence et de concertation sur tout ce qui touche au Linceul.

1. De la soirée du 20 juin 2002 au soir du 23 juillet 2002, le Suaire est resté en dehors de son écrin, afin de subir des interventions de conservation. Le dernier jour, en présence de Mmes Mechthild Flury-Lemberg et Irène Tomedi qui avaient participé à ces travaux, il fut ramené dans son reliquaire.

2. L'idée d'entreprendre ces travaux de conservation avait été envisagée longuement par le « Comité de Conservation du Suaire ».

Le cardinal Saldarini, nommé Custode Pontifical du Suaire à l'époque des vives polémiques consécutives à la datation au carbone 14, avait en charge de ne pas penser à de nouvelles recherches scientifiques et de se focaliser sur la conservation du Suaire lui-même.

En 1991 un groupe fut créé. Le secret le plus strict devait être conservé. Au fil des premières réunions, jusqu'à fin 1992, les plis générés par l'enroulement, et toutes

les contraintes liées aux différents renforts (la doublure, les lisières en soie, leur fixation d'argent, ...), sans parler des rapiécages, furent examinés et plus ou moins remis en cause. Les idées avancées continuaient souvent les lignes déjà tracées par un premier comité scientifique créé en 1969 par Mgr. Pellegrino.

3. Mais rien ne fut fait. La restauration de la chapelle Guarini en 1993 entraîna le déplacement du Suaire dans le chœur, où un monument de verre fut érigé pour sa protection. L'incendie d'avril 1997 provoqua un nouveau déplacement pour une durée d'un an.

4. Ces derniers événements relancèrent le processus, le cardinal Saldarini ayant alors acquis la conviction que le Suaire devait être conservé déployé à plat sur toute sa longueur et non plus roulé. Entre-temps¹, A. Adler avait rejoint le comité, apportant un ensemble de compétences étendu, et avait en outre été le promoteur de l'idée de conserver le Suaire dans une atmosphère de gaz inerte. Il a assuré un lien avec la communauté scientifique américaine jusqu'à son décès en juin 2000.

5. Adler était inquiet des sources de pollutions éventuelles résultant de l'incendie de 1532 et qui pourraient être emprisonnées dans les rapiécages des Clarisses. Il ne reculait pas devant les solutions les plus radicales, notamment le retrait des rapiécages et de la toile de Hollande (doublure). Mais cette entreprise resta lettre morte jusqu'à ce que des photos prises en 2000 ne révèlent effectivement quantité de débris de matériaux accumulés entre les rapiécages et la toile de Hollande.

Quelques premiers pas avaient été faits (retrait de la lisière et des fixations en argent) ; n'était-il pas temps d'aller au bout du processus engagé?

Après une longue réflexion, le Dr. Carla Enrica Spantigati, membre de la commission, résuma la situation par l'alternative suivante : d'un côté le maintien d'une certaine tradition, de l'autre les exigences de la conservation. Il optait pour la seconde.

L'ensemble du comité suivit cette ligne et co-signa une proposition au Cardinal Poletto, nouveau Custode Pontifical. Transmise par le cardinal Sodano au Pape, celui-ci donna son accord le 3 novembre 2001.

6. Après obtention de la permission, tout conseillait d'agir sans délais. Mais plusieurs problèmes devaient être résolus au préalable, notamment le lieu et la confidentialité de l'opération, les risques d'attentat pouvant paraître réels, suite à celui du 11 septembre 2001 contre les Twin Towers de New York. Les opérations se

¹ En 1994, selon la version de ce même communiqué en anglais

déroulèrent finalement dans la nouvelle sacristie, et les personnes chargées de la surveillance furent appelées à garder le plus grand secret sur l'opération.

7. La mise en œuvre du programme fut ralentie par des discussions et réflexions minutieuses sur les détails de l'opération.

La toile de Hollande irait dans le musée. Quant aux pièces de raccommodage, on déciderait en cours d'opération de la nécessité ou non de les remplacer.

Finalement, Mechthild Flury-Lemberg vint avec une pièce de tissu, copie du Suaire, et sur laquelle des trous identiques aux marques de brûlures avaient été réalisés. Une doublure y était fixée par des points pratiquement invisibles. Le résultat convainquit le comité qui adopta la méthode et renonça à remplacer les pièces de raccommodage.

Sans rentrer dans les détails, tout fut mis en œuvre pour ne rien laisser au hasard et exclure tout risque.

8. Il restait un dernier souci : consigner au maximum ce qui allait se passer, et collecter autant de données que possible pour les mettre à disposition de la communauté scientifique.

L'aspect du Suaire allait changer, mais il était impossible de l'exposer publiquement immédiatement après les opérations. Il était donc nécessaire de réaliser un ensemble d'images que l'on pourrait diffuser très rapidement. Par ailleurs, le dos du Suaire, habituellement non visible allait être visible pour cette courte période. On décida alors de fournir des images sous différentes formes. Le Studio Gian Durante, qui avait produit les photos de 1997 et 2000, fut mandaté pour fournir un nouveau jeu de photos de la face du Suaire (avec des appareils classiques et des appareils numériques) et, pour la première (et la dernière fois avant longtemps), des photos du dos du Suaire, dans sa globalité et dans ses détails.

Des dispositions furent prises pour une « scannérisation » de la face et du dos du Suaire par l'équipe de Paolo Soardo, de l'Institut Electrotechnique National Galileo Ferraris, qui avait déjà mené une « scannérisation » partielle du Suaire en 2000. Giuliano Marchisciano et ses assistants prendraient les documents photographiques, au cours des opérations, pour illustrer les rapports. La couverture télévisuelle des moments les plus importants fut confiée à Daniele d'Aria et Vittorio Billera, de « Telesubalpina ».

9. La possibilité de collecter d'autres données fut aussi envisagée, mais il fallait faire face au temps limité, à la nature du Suaire lui-même, et à la volonté d'écarter tout risque.

Si la spectroscopie par fluorescence aux rayons X fut écartée, le Comité décida de réaliser les mesures de spectrophotométrie par réflectance (en ultra-violet visible),

et les spectres de fluorescence et Raman sur le dos du Suaire. L'éventualité de prélèvements de minuscules spécimens au dos fut longuement débattue. Le débat fut finalement tranché par le Cardinal Poletto qui donna l'autorisation de quelques prélèvements avec des rubans adhésifs (complétés par aspiration aux mêmes endroits), tout en s'en réservant l'emploi exclusif pour les classer dans les archives du Suaire. Toutefois, le débat fut inutile puisque les opérations menées sur les pièces de raccommodage permirent la collecte de nombreux matériaux inattendus.

10. Un chapitre de cette histoire concerne la préparation des équipements nécessaires aux différentes phases de l'opération. Pour assurer un trajet sans choc de la chapelle à la nouvelle sacristie, on utilisa le « plan de travail Microtechnique », sur lequel repose le Suaire habituellement, ainsi qu'une table mobile inclinable. Là, ce dispositif fut encore utilisé, en alternance avec le « dispositif Bodino » et une table double qui restaient des précédentes opérations et ont été adaptées pour les étapes initiales de prises de vue.

Les problèmes de « scannérisation » et de déplacement des caméras furent résolus en utilisant un pont roulant (le pont « ADL » déjà réalisé en 2000). Les opérations de couture requéraient un support dur et lisse sous le Suaire et sa nouvelle doublure pour faire remonter les aiguilles incurvées des couturières. On posa donc une surface de verre sur le « cadre Bodino » sur lequel on posa la doublure avec le Suaire par-dessus. Irène Tomedi plaça un video-microscope (agrandissement de 80 à 450 fois), associé à un système de fibres optiques et connecté à un écran, à une imprimante et à un enregistreur, pour garantir une vision parfaite des détails et permettre de distinguer les caillots de sang par rapport aux divers polluants, pendant les opérations de nettoyage. A ces instruments furent ajoutés un petit aspirateur et un vaporisateur à ultrasons, ainsi que des plaques de verre et des poids de plomb pour appliquer une légère pression d'extension sur les plis. On fit également beaucoup usage de papier sans acide (papier de riz japonais) pour protéger le Suaire ; et, pour le transférer d'un cadre vers un autre, une large feuille de papier « Melinex », résistante et facile à retirer, fut utilisée.

11. Le programme de conservation s'est décomposé en 3 étapes :

- a) retrait de la vieille doublure (la 'toile de Hollande) et des pièces de raccommodage, et « étirement » des plis au dos du tissu (21-25 Juin) ;
- b) photographie, spectrophotométrie, et « scannérisation » de la face et du dos du Suaire (26 Juin-15 juillet) ;
- c) fixation de la nouvelle doublure, d'abord dans les zones de brûlures, puis sur les bords ; photographies finales, mesure des dimensions du Suaire dans les nouvelles conditions (16 juillet-23 juillet).

L'étape b), la plus longue, a inclus également la préparation de la nouvelle doublure et sa fixation provisoire, avec des points seulement sur le haut, pour s'assurer que la « scannérisation » de la face fournirait une image des trous avec déjà la doublure en arrière-plan.

Lors des opérations, les deux couturières, Mechthild Flury-Lemberg et Irène Tomedi, étaient plutôt en avance et les techniciens en retard :

- Mechthild Flury-Lemberg avait été appelée à collaborer aux préparations de la datation du Linceul au carbone 14 (au milieu des années 1980), mais elle quitta le groupe par la suite. Depuis 1992, elle assiste aux réunions du Comité et est, à ce jour, la plus grande autorité compétente pour le tissu du Suaire ;

- Irène Tomedi, formée sous son autorité à l'école de restauration de la « Fondation Abegg » à Riggisberg (près de Berne, en Suisse), procède depuis 20 ans à des restaurations de tissus dans toute l'Italie.

- « Nous ne sous-estimons pas les difficultés pour découdre » répétait Mechthild Flury-Lemberg : la solution fut apportée par le professeur Pier Luigi Baima Bollone dont les « bistouris » remplacèrent avantageusement les ciseaux de couturière pour dégager les points très serrés qu'avaient posés les Clarisses.

Les opérateurs de mesures étaient : des techniciens sollicités par le Professeur Piero Savarino (la spectrométrie Raman fut réalisée par les Drs Tagliapietra et Corsi, les examens en réflectance et en fluorescence par les Drs Pellegrino et Caldironi) ; ainsi que l'équipe de Paolo Sardo (pour la « scannérisation »). Les photographies en fluorescence furent prises par deux inspecteurs de la Police Scientifique de Turin, du département du Dr. Maurizio Celia.

12. La découverte la plus importante fut faite en découvrant les pièces de raccommodage, car elles constituaient des poches remplies de résidus de carbone et de divers débris et poussières. C'était la confirmation de la nécessité des travaux entrepris. Il fallait trouver un moyen de collecter ces éléments, attachés à l'histoire du Suaire, et restés à son contact depuis plusieurs siècles.

Piero Savarino, conseiller scientifique du custode Pontifical, fournit une multitude de petites boîtes en verre qui furent étiquetées avec l'indication de l'emplacement d'où leur contenu avait été prélevé (sur une cartographie du Suaire grandeur nature, identique à celle utilisée en 2000). D'ailleurs, plusieurs cartographies identiques du Suaire ont été utilisées, au cours des opérations, pour relever l'origine des données collectées.

Les détails des opérations au jour le jour furent enregistrés par Sœur Clara Antonini et ses assistants.

Dans certaines circonstances, l'arbitrage du Chancelier archiépiscopal fut nécessaire (par exemple pour autoriser le retrait, par les couturières, de petits fils saillants au dos du Suaire, contribuant à son irrégularité).

Rien de ce qui concerne le Suaire n'est anodin, et il était nécessaire de garantir l'authenticité du moindre fragment.

Le chancelier archiépiscopal procéda au contrôle du travail d'archivage et collecta les petites boîtes de verre et les enferma dans une grande boîte qu'il ferma avec le sceau de l'archevêque.

Il emporta lui même les matériaux qui resteront ainsi à la disposition du Saint-Siège, du Custode Pontifical, et - quand le Pape le jugera opportun - des scientifiques à qui seront confiées les futures recherches.

13. Le retrait des pièces de raccommodage révéla la triste réalité des conséquences de l'incendie de 1532. Un peu du tissu avait été atteint par le processus de carbonisation, car les Clarisses avaient replié les bordures endommagées, mais il avait été nécessaire, alors, de tenir compte des bords carbonisés. Plusieurs fragments carbonisés étaient tombés à l'intérieur des pièces de rapiéçage et s'étaient réduits en poudre très fine, mais le processus de carbonisation s'était « propagé » (comme l'avait craint Adler) et se propageait sans doute encore. Couper les morceaux carbonisés jusqu'à la partie intacte pouvait provoquer des dommages. On opta donc pour l'utilisation de pinces à épiler pour retirer les morceaux qui se détachaient quand on tirait, et atteindre ainsi les limites roussies de l'ancien incendie.

Le résultat est un tissu qui n'est plus rapiéçé mais qui reste marqué par les séquelles brunies de ce dramatique événement.

14. La seconde étape des opérations débuta avec le travail sur le dos du Suaire et s'acheva avec le retour sur le côté de l'image. Le verso confirma ce qu'avait déjà révélé la « scannérisation » partielle de 2000. Le sang avait traversé le tissu, si bien qu'on pouvait établir les correspondances avec le sang de l'image de la face du Suaire. Il n'y avait en revanche aucune trace de l'image de l'Homme. Le seul point discutable concernait le visage, car, sur le dos du Suaire, les deux « mèches de cheveux » semblaient identifiables. Des mesures de cette zone ont donc été soigneusement prises, et, en attendant les résultats, on observe que ces deux traces de mèches peuvent être liées au sang qui a traversé à cet endroit.

15. Les problèmes de réglage des instruments ont conduit à réduire les travaux certains jours, mais les temps morts étaient comblés par d'autres opérations.

La plus grande difficulté fut, pour la « scannérisation », de couvrir l'immense surface du Suaire. Il fut nécessaire de prendre 102 relevés de chaque face (par morceaux de format A4).

En temps opportun, les opérateurs indiqueront les nombreuses surprises qu'ils rencontrèrent au cours de leur travail et qui les ont amenés à retenir leur souffle.

Dans nos publications actuelles, il n'est pas possible de fournir de reproduction de ces « scannérisations », car leur temps d'élaboration, compte tenu des vacances d'été, est supérieur à la préparation de cette première communication.

16. La nouvelle doublure est également une toile de Hollande, en lin écru, achetée il y a environ 50 ans par le père de Mechthild Flury-Lemberg, mais jamais utilisée. Elle a été lavée et assouplie, mais n'a été ni décolorée, ni teinte ; elle est donc chimiquement non traitée ; sa structure textile est plus grossière que celle du Suaire et sa couleur en diffère également, ce qui permet de la distinguer clairement ainsi que les trous des brûlures de 1532.

17. Les photos prises par l'équipe de Gian Carlo Durante avec les avis de Nello Balossino, n'ont pas bénéficié d'un travail préparatoire aussi élaboré qu'en 2000. Elles sont néanmoins parfaitement fiables, compte tenu de la très grande expérience sindonologique de ce laboratoire ; les photos du dos du Suaire furent prises sur une « troisième table », posée sur des tréteaux, sous un angle de 105° avec l'appareil monté sur une estrade, tandis que la face du Suaire, photographiée à l'issue des opérations, fut prise à 90° avec l'appareil fixé sur un trépied. Comme en 1997 et 2000, Gian Carlo Durante a généreusement renoncé à ses droits d'auteur au profit exclusif de l'archevêché de Turin.

L'identification de détails du Suaire fut réalisée avec le microscope d'Irène Tomedi. L'effort se concentra sur les zones où le sang était le plus abondant, et leur caractère suggestif a ému les témoins de ces images qui ont été enregistrées sur cassette digitale. Des études comparatives seront réalisées avec les images qui seront prises au microscope sur les reproductions exposées au musée du Suaire à Turin.

18. Le pont mobile associé à la table inclinable a été démonté à l'issue de cette deuxième étape. Il s'est avéré un outil précieux, car il permettait de porter et de déplacer les différents appareils de mesure cités plus haut, tout en enregistrant très précisément leur position.

19. L'étape finale reposait entièrement sur les couturières qui ont obtenu une parfaite adhérence entre le Suaire et la nouvelle toile de Hollande. Les fils de restauration sont quasiment invisibles à l'oeil nu aux alentours des trous de brûlures.

Sur le pourtour du Suaire, un fil un peu plus épais a été utilisé pour fixer le Suaire à la doublure.

Un petit problème se présenta au niveau des quatre coins, qui sont évasés, et notamment au bout de la partie haute (quand il est exposé), en raison des parties remplaçant les morceaux prélevés dans un passé lointain. Le cardinal Poletto, accompagné du nonce apostolique furent les premiers à féliciter les restauratrices pour la résolution de cette question.

20. Ceux qui ont vu le Suaire maintenant en apprécient la beauté et la sérénité, tout en continuant à voir les signes des péripéties qu'il a subies. C'est le même, mais agréablement rajeuni par l'élimination des plis.

Mais quel a été l'effet sur la longueur du Suaire? On savait que celle-ci pouvait varier en fonction de la tension appliquée au tissu. Les mesures finales prises par Bruno Barberis et Gian Maria Zaccone révélèrent une différence de plusieurs centimètres par rapport à leurs mesures de 2000. En considérant le Suaire en position d'exposition (l'image frontale vers la gauche et l'image dorsale vers la droite) :

- le bord du bas (longueur) mesurait 437,7 cm en 2000 et mesure 441,5 cm en 2002. Les mesures du haut sont moins significatives du fait qu'elles correspondent en partie à la doublure ; on notera toutefois 434,5 cm en 2000 et 442,5 cm en 2002 ;
- la hauteur (largeur) mesurait 112,5 cm à gauche et 113 cm à droite en 2000, contre respectivement 113 cm et 113,7 cm en 2002.

21. Cette publication offre une première documentation de l'histoire des opérations.

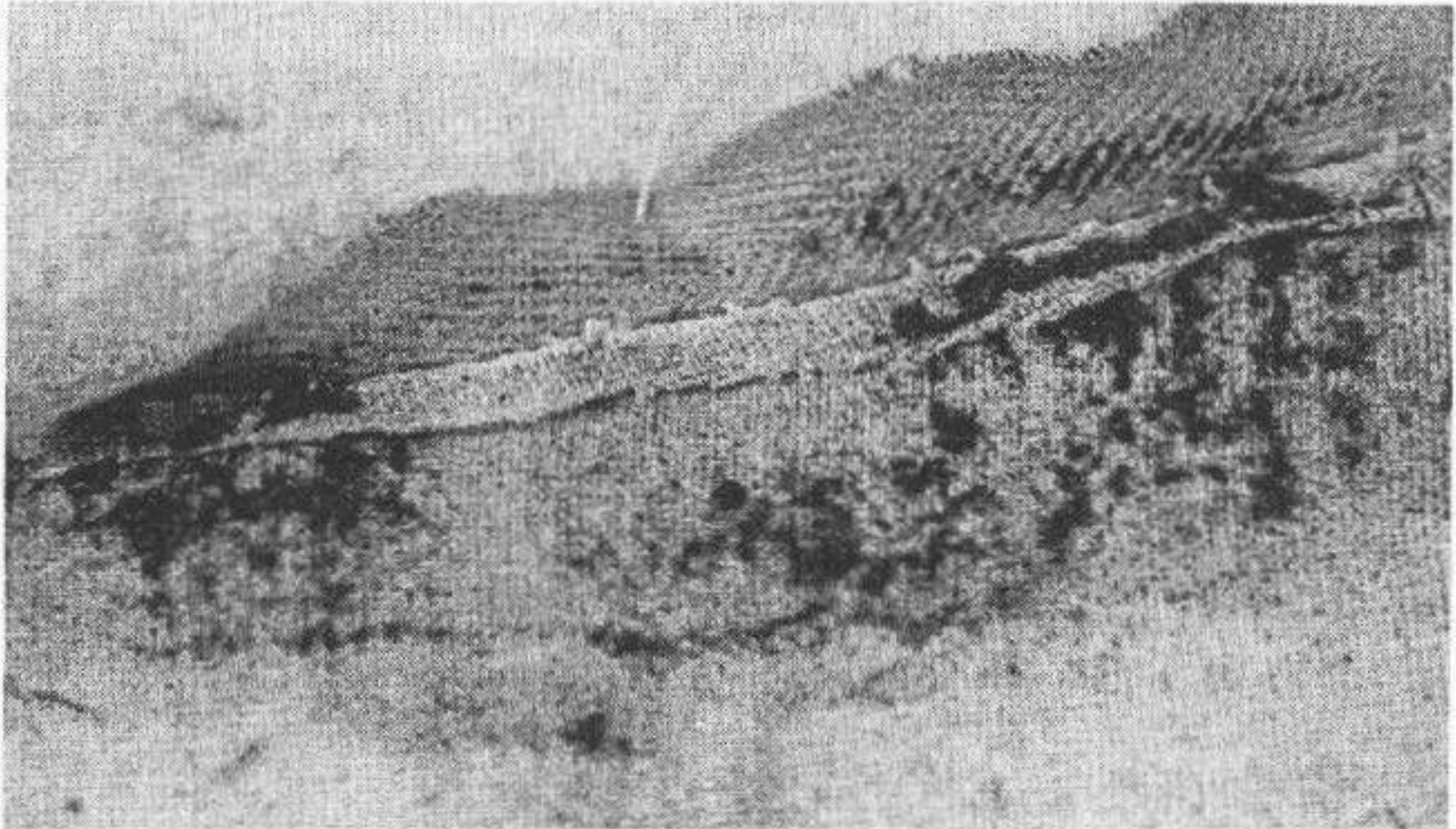
La photographie d'ensemble met en évidence le nouvel aspect du Suaire.

Dans la succession des détails, on peut suivre l'enchaînement des opérations.

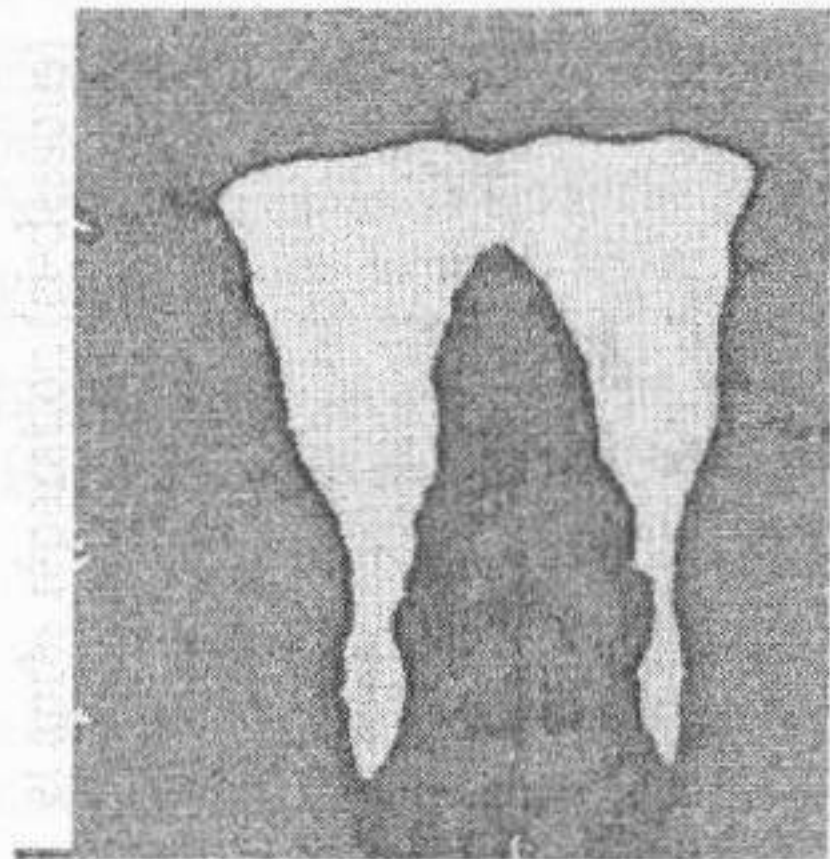
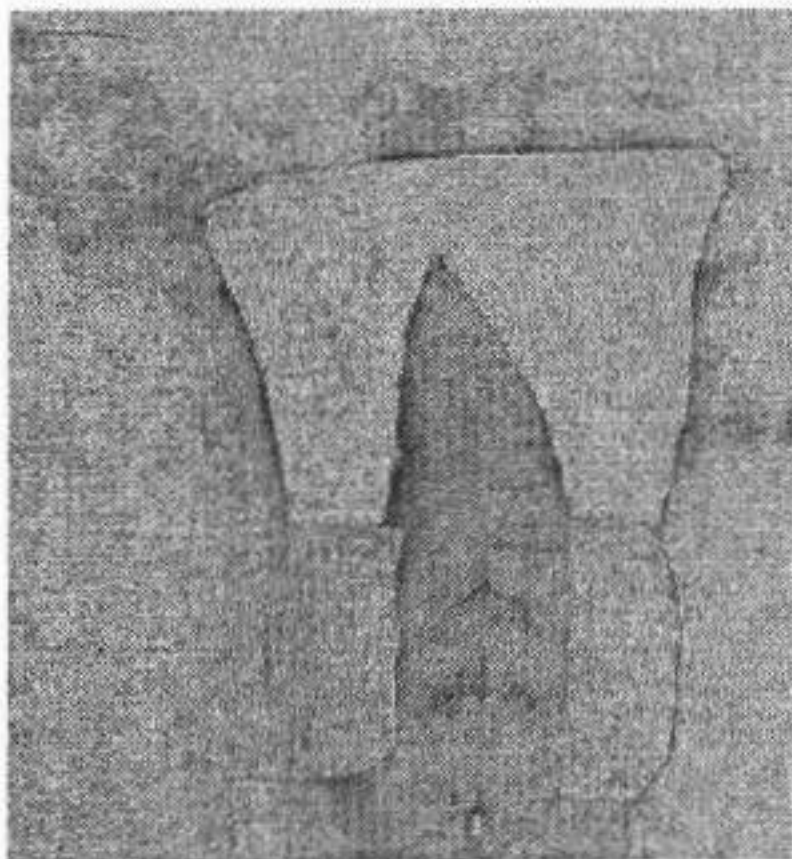
Un petit nombre d'images « scannérisées » est incluse dans cette présentation , en avant-première de la publication scientifique qui viendra couronner l'ensemble des travaux.

Il convient enfin, outre les grâces reçues du Seigneur, de remercier tous ceux qui ont participé ou aidé à la réalisation de ces travaux, avec la totale confiance du Saint-Siège et du custode pontifical.

Illustrations de l'article de P. de Riedmatten (p. 15 à 24)



Concernant la page 17, § 3 de l'article: Photo d'un rapiècement carbonisé. On observe la poussière très fine de matériau carbonisé provenant de l'incendie de 1532.



L'une des brûlures réparées par les Clarisses:

- à gauche, telle qu'on la voyait hier sur les photos
- à droite, telle qu'on la voit désormais après enlèvement de la pièce de raccomodage.

Père André Dubarle

DUBARLE

"In memoriam"

Jacques de Courtivron

MNTV se devait de saluer le départ vers le Seigneur du Père DUBARLE le 15 avril 2002.

Nous avons obtenu l'autorisation des Dominicains de reproduire le texte de l'homélie prononcée par le Père Jacquemont.

Ce merveilleux texte permet de connaître le rayonnement exceptionnel du Père Dubarle.

Mais nous voyons la place trop modeste tenue par le Linceul de Turin dans une vie consacrée, pendant de longues années, aux recherches historiques concernant ce linceul.

MNTV se doit de dire ici toute sa reconnaissance pour le travail acharné qu'a consenti le Père Dubarle.

Notre association ne pourra pas le remplacer, compte tenu des connaissances qu'il avait accumulées.

Mais surtout, nous tenons à témoigner de son immense bonté qui lui interdisait tout mouvement d'humeur qu'aurait pu justifier l'arrogance de ses nombreux contradicteurs.

Particulièrement, au moment de la datation au carbone 14, il possédait bien des arguments, probables ou certains, contre la validité absolue de cette datation.

MNTV tient à dire ici toute son admiration et sa reconnaissance.

De là-haut, je suis sûr qu'il continuera à nous assister.

Merci de tout, Père Dubarle !

Jacques de Courtivron

NON SOLUM IN MEMORIAM

Frère André-Marie DUBARLE

19/10/10 -15/04/02

Nous donnons ci-après le texte de l'homélie du frère Patrick Jacquenwnt, prononcée lors des obsèques du frère André-Marie, le 18 avril 2002 en l'église du couvent Saint-Jacques à Paris. Les textes proclamés lors de cette célébration étaient: Judith 16 et Lc 24,13-35.

Ecouter envers et contre tout.

Adieu au fr. André-Marie Dubarle

Ce dimanche soir, les communautés chrétiennes ont écouté à nouveau le récit des disciples d'Emmaus, catéchèse construite à la perfection pour initier au culte chrétien qui est partage de la parole et du pain. Parole expliquée, dépliée, décodée; pain rompu.

À Bon-Secours, le frère André-Marie Dubarle est au plus mal. Il paraît perdu, les yeux fermés, sans pouvoir entendre. Mais ne nous y trompons pas, il rêve. Non pas un cauchemar, mais un rêve qui récapitule toute sa vie. Dans la fièvre, les images sont brouillées. Mais il a reconnu les deux disciples d'Emmaus. Est-ce lui et le frère Dominique? Non, maintenant il devine mieux car un frère patrologue lui a trouvé un texte disant que les deux disciples pourraient bien être Cléophas, bien nommé, et sa femme, anonyme.

Maintenant le rêve devient plus clair les pèlerins d'Emmaüs, ce sont lui, qui connaît bien le trajet, et... la compagne de ses études les plus chères, Judith. Le frère André-Marie et Judith qui cheminent en conversant.

André-Marie était un curieux avide d'informations, de nouvelles. Lui qui ne pouvait pas entendre, il voulait écouter, avoir des nouvelles de toute sa grande famille dont il connaissait tous les prénoms, savoir ce que les frères faisaient, ce qu'avait été leur thème de session, la prédication de ce dimanche. Quelle oreille fraternelle attentive à tous et à toutes, jusque dans leurs soucis de famille, je puis en témoigner et, vous aussi, Claude. Pour le frère André-Marie pas question de baladeur qui isole des autres, ni de portable pour avoir l'illusion de communiquer.

Alors, bien sûr, dans son rêve, il pose des questions à Judith sous les lèvres de laquelle il met sa petite boîte enregistreuse. «Comment as-tu eu le courage de t'attaquer au grand général Holopherne ? » -«J'étais veuve, j'avais appris à faire face toute seule à la vie et je voulais contribuer au salut de mon peuple." - "Oui, , mais quand même, tromper la vigilance d'un guerrier aussi terrifiant que Goliath» -«Mes armes n'ont pas été la fronde de David, mais ma séduction. Tu as bien lu mon portrait dans la Bible "parfums, chevelure enturbannée, robe de lin". N'as-tu pas reçu, un jour, d'un frère qui t'aime beaucoup, un portrait de moi, une belle statue où j'ai l'audace de relever le bas de ma jupe, la Judith d'Albi.» Le frère André-Marie ne dédaigne pas les charmes de Judith, mais il est touché au plus profond de son cœur. Cette femme veuve qui fait face seule à la vie, n'est-ce pas sa mère après la mort de son mari en 1917, comme sa belle-sœur qui perdra le sien en 1944?

C'est bien de mort qu'il faut parler. « Judith, à quoi a servi ton geste courageux ? Aujourd'hui, c'est Jésus qu'on a assassiné. »

Mystérieusement une troisième voix s'est mêlée à la conversation, une voix que le frère André-Marie peut entendre car elle parle à sa foi. «Voyons, toi qui as tant travaillé le Premier Testament, la Genèse, Moïse et les prophètes, faut-il encore t'expliquer tout ce qui concerne le Messie dans les Écritures ? Non, mais il faut que tu expliques tout à Judith qui n'a pas encore compris tout cela.» Ainsi le frère André-Marie entend, repris par cette voix mystérieuse, tout ce qu'il a écrit sur les sages et les prophètes. Quelle garantie, mieux encore que celle d'un Nihil obstat (Aucun obstacle à cette publication). Le travail de notre frère est labellisé!

Le trio échange sans fin et il se fait tard. Le frère André-Marie sait s'attarder tard le soir à des rencontres et débats, tel Saint Dominique passant toute une nuit pour convaincre un hérétique. La troisième voix s'excuse, elle doit partir. Mais Judith sait les charmes qu'il faut pour le retenir comme le saura Marie de Magdala et l'ont su les sœurs Dominicaines de Dammarie-les-Lys pour le retenir, tout spécialement la sœur anglaise Gillian Dominique Hansard, à qui le frère André-Marie achetait un journal anglais chaque fois qu'il venait de Paris, pour mieux converser avec elle.

Les trois sont réunis autour d'une table. Table familiale des noces ou des baptêmes, autel du Couvent Saint-Jacques. La glace avait été vite rompue sur le chemin et cela leur avait fait chaud au cœur.

Mais maintenant c'est le pain qui est rompu. Il n'y a pas à entendre, mais à voir. Les yeux ouverts de la foi

Mais le pain de vie donné à voir, il reste maintenant à le partager comme porteur de la bonne nouvelle.

Le frère André-Marie a été un infatigable prédicateur, commentateur de l'Écriture. Dès 1944 il commence chez les Dominicaines du Verbe Incarné cinquante ans de formation biblique pour les sœurs. Il y eut les cours pour les frères, devenus de plus en plus difficiles à cause de sa mauvaise audition. Quand il y a eu besoin d'un professeur d'Écriture Sainte à Mossoul il y est parti de bon cœur, sinon de bon gré. Il a continué à initier à la langue hébraïque de jeunes frères.

A toute demande de vérification de référence, il répondait aussitôt de sa toute petite écriture fine. Seule sans doute sa passion pour le Saint Suaire ne faisait pas l'unanimité mais il était toujours prêt à en discuter.

Quelle victoire du souci de la communication pour cette oreille gravement mal-entendante, mais si cordialement écoutante, bien écoutante. Le service de la Parole a donné au frère André-Marie un acharnement à écouter et à faire écho qui fait paraître dérisoires les soi disant performances du monde de la communication aujourd'hui.

Heureux, bienheureux toujours, ceux qui écoutent la parole de Dieu, au bout d'une petite boîte s'il le faut.

Heureux frère André-Marie, frère de l'écoute et de l'écho,

Frère Patrick Jacquemont o.p.

Toute une vie au service du linceul

Antoine Legrand

1904-2002

Antoine Legrand nous a quittés, le 10 août dernier, à l'âge de 98 ans. Il est parti dans la discrétion, comme il le désirait, après avoir consacré près de 90 ans de sa vie au service du Linceul de Turin, ayant ainsi largement contribué à améliorer la connaissance de cette insigne relique.

Antoine Legrand était né le 6 janvier 1904, dans le vieux quartier Saint-Louis de Versailles, qu'il ne quittera pratiquement jamais. Vers l'âge de neuf ans, il tombe dans une revue sur une photo du négatif de Secondo Pia qui avait bouleversé le monde une quinzaine d'années plus tôt. Sa passion pour le Linceul sera immédiate. Entré à l'École des Beaux-Arts, il s'intéresse particulièrement à l'anatomie, en vue de mieux comprendre l'empreinte de l'Homme du Linceul. Consacrant tous ses temps libres à l'étude de l'insigne relique, il va bientôt en devenir l'un des meilleurs spécialistes. Au cours de sa longue existence, il rencontrera tous ceux qui ont fait avancer l'étude du Linceul : Arthur Lot, Vignon, Volkringer, le Dr Barbet, Georges Porcher, le photographe Farié, les savants américains Jumper et Jackson, et bien d'autres.... Et c'est tout naturellement qu'il deviendra l'un des membres de la Commission des « Cultores Sanctae Sindoni », présidée par les cardinaux Tisserant, Baudrillart, Gerlier, Fossati et Verdier.

Il va d'ailleurs lui-même grandement contribuer à une meilleure connaissance du Linceul par ses propres découvertes. C'est ainsi qu'il remarque à partir des photos de petites taches symétriques antérieures à l'incendie de 1532, dont l'observation sur le tissu lui apprendra qu'il s'agit de petits trous aux bords calcinés, vraisemblablement provoqués par des charbons d'encens pendant une célébration liturgique.

Il repère des traces de larmes sur le Visage, puis la présence de gouttes d'huile sur la nuque, qui suggèrent l'onction de parfum de Marie-Madeleine.

Ayant étudié avec précision l'allongement apparent du bras droit, il en déduit que le tissu a dû être ramené très délicatement sur la plaie du cœur, en un geste de tendresse typiquement féminin, où il devine la main de la Vierge.

Il a l'intuition du relief tridimensionnel de l'image : « Le Linceul, c'est de la sculpture enregistrée, expliquera-t-il, et c'est le seul objet connu au monde qui présente cette particularité. » On lui doit ainsi la première réalisation de ce relief, que Paul Gatincau exécute à sa demande, en 1974.

Par ailleurs, ses recherches sur la venue du Linceul en Occident, lui permettent de reconstituer le trajet le plus probable de la relique depuis Constantinople où sa présence est attestée en 1204, jusqu'à Lirey, en Franche-Comté, où on le retrouve en 1357.

En 1988, éclate l'affaire du Carbone 14, qui bouleverse les esprits. Antoine Legrand, lui, réagit sereinement : « Je me réjouis de ce défi qui va relancer les études et les certitudes », communique-t-il immédiatement. Et il apportera sa contribution à la preuve de l'authenticité de la relique : son étude de la datation par l'iconographie montre que le Linceul est à l'origine de la double mèche de cheveux que l'on trouve sur la plupart des icônes à partir du 6^e siècle, comme sur une monnaie byzantine du 7^e siècle.

Dans les derniers temps de sa vie, il s'intéressait de très près à l'étude des taches de sang que comporte le Linceul, conscient du mystère que représente leur contour parfaitement délimité ainsi que la présence de sang uniquement entre les fils du tissu.

Mais Antoine Legrand ne s'est pas contenté d'étudier le Linceul. Il voulait le faire connaître et surtout faire voir ce qu'il révèle. Il donnera de nombreuses conférences, participera à des émissions de radio et de télévision. En 1952, il rédige une plaquette où il insiste déjà sur la nécessité de privilégier l'illustration. Il fera ensuite un livre, aujourd'hui épuisé, un film, des panneaux d'exposition...

En 1998, alors qu'il était déjà bien malade, il publie un dossier où il expose l'essentiel de ce qui concerne le Linceul¹, grâce à de magnifiques reproductions accompagnées d'un commentaire aussi sobre que possible. Car lui qui avait eu à trois reprises, le privilège d'approcher le Linceul, de l'examiner de très près et même de le toucher, voulait que tous puissent apprendre à découvrir, à travers ce qu'il en révèle, l'Homme au Visage plein de majesté dont il garde la mystérieuse empreinte.

« Le Linceul m'a permis une relecture illustrée des Évangiles, confiait-il, il est pour moi l'illustration de la Passion et de la Résurrection. Alors, je voudrais vous dire ce que j'ai vu, et j'espère que vous conclurez que mon témoignage est vrai. » Aujourd'hui encore, nous pouvons avec fruit nous référer à ce témoignage.

Bernadette Dubois

¹ Antoine Legrand -- *Évangile et Linceul. La fiche anthropomorphique de Jésus*. Un dossier photographique abondamment illustré, format 21 x 29, 7 – Ed. F.-X. de Guibert – 7,62 €.



Ci-dessus.

A. Legrand et JB Rinaudo comparant les couleurs du linceul et celles du lin ayant reçu un rayonnement de protons.

© Bernadette Dubois,
26 mars 1992

Ci-contre.

Mr Legrand (à droite)
et le Père Rinaudo
(à gauche)

© Bernadette Dubois
26 mars 1992





Ci- dessus.
Mr Legrand et le Père Rinaudo

© Bernadette Dubois : 26 mars 1992

ABONNEMENTS & COTISATIONS

1) Bulletin de versement: à renvoyer avec votre chèque.

Vous nous facilitez grandement la tâche si vous envoyez ce "*bulletin de virement*" avec votre chèque. Ceci nous permet de bien respecter l'exacte répartition de votre virement.

- Cependant, *vous pouvez vous dispenser* d'établir et d'envoyer un "*bulletin de virement*" si vous envoyez les sommes précises qui suivent:

- 7,63 Euros pour un "ré-abonnement" d'un an
- 15,24 Euros pour "cotisation" d'un an,
- 22,87 Euros pour: "abonnement" + "cotisation".

2) Votre "cotisation" nous aide beaucoup.

Merci d'adhérer à l'association MNTV.

- *L'abonnement* rembourse les frais d'établissement, impression et expédition du bulletin.

- *Sur l'étiquette-adresse figure votre situation d'abonné : soit "à jour" : soit "terminé" : soit "Pensez à vous réabonner". N'oubliez pas de la consulter.*

- *La cotisation* vous fait participer à la vie de l'association. Vous êtes invité aux assemblées générales, vous rendez possibles ses initiatives (notamment les démarches près du Gardien du Linceul pour demander certaines expériences nouvelles.) et vous contribuez à payer les frais annuels de tenue et mise à jour du Site Internet.

3) Faites connaître le SITE internet MNTV.

<http://www.mntv.asso.fr/>

(avant février 2002, c'était [http:// asso.itbs.fr/mntv/](http://asso.itbs.fr/mntv/))

Nombreux textes et illustrations de qualité autour de six grands thèmes. Possibilité de retrouver la liste de tous les articles parus dans MNTV depuis l'origine de la revue.

MONTRE-NOUS TON VISAGE
"Association selon la Loi de 1901"
Centre MBE 139 - 44, rue Monge
75005 PARIS

Bulletin de virement.
(à détacher et joindre à votre chèque)

Date : _____

Montant total : **Euros**

J'invite MNTV à répartir ainsi le montant total ci-dessus:

1. ABONNEMENT à la revue : **Euros**
(Actuellement: 7,63 Euros pour un an d'abonnement me
donnant droit à recevoir deux numéros par la poste)

2. COTISATION à l'association: **Euros**
(Actuellement: 15,24 Euros, une année de cotisation couvrant
les 12 mois qui suivent mon versement)

3. DON : **Euros**

NOM :
Prénom :
Adresse actuelle:

Code postal :
VILLE :

Si vous avez changé d'adresse depuis votre précédent
versement, reportez ci-dessous votre ancienne adresse:

Signature:

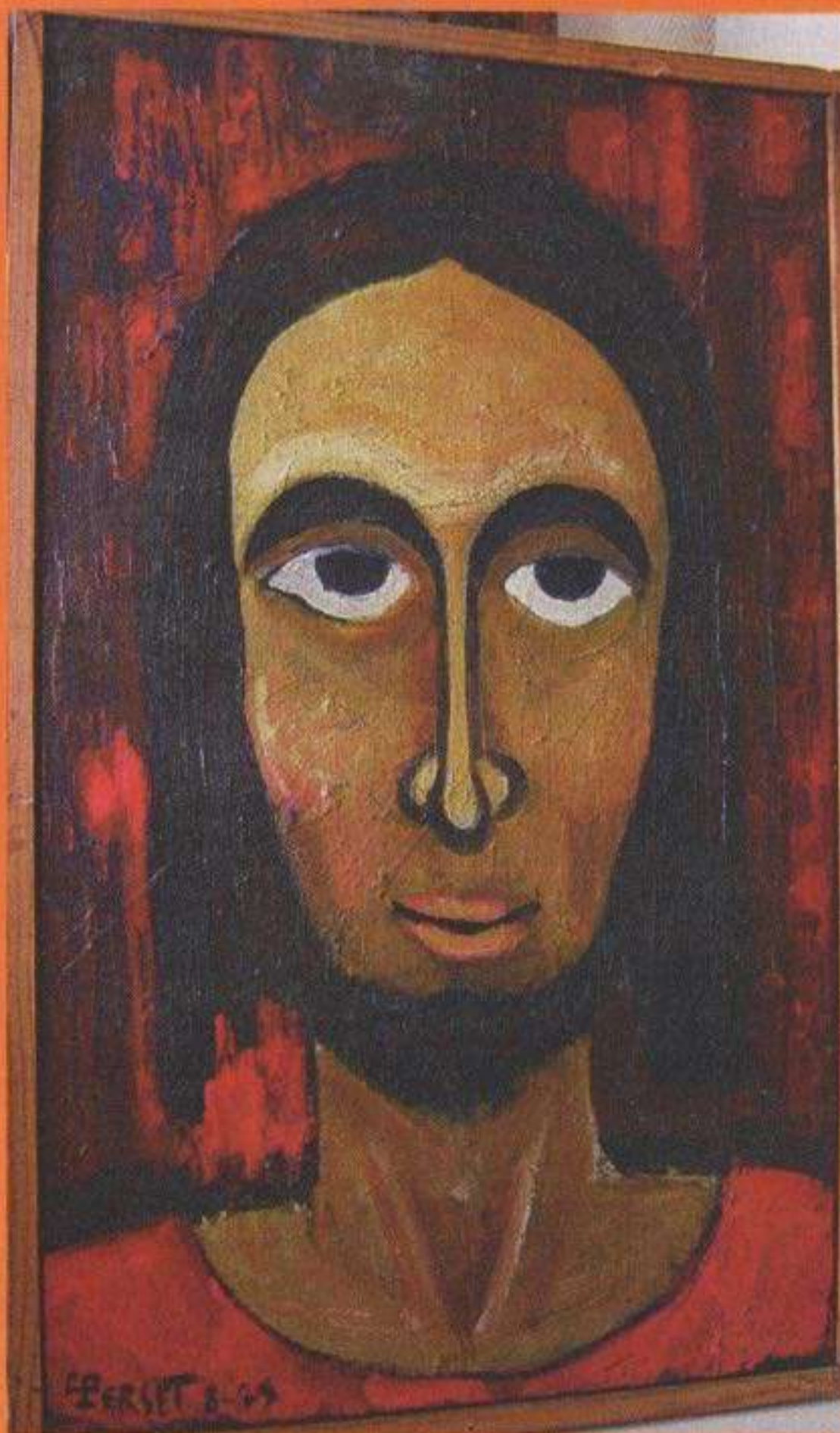
Peinture réalisée
en août 1949
par Claude PERSET
alors âgé de 24 ans.

Il l'intitula:
«Tête de l'Homme»

Le peintre
a réalisé là
spontanément
pour évoquer
l'Homme,
un visage
fortement
inspiré
par la Face
observée sur le
Linceul de Turin.

Or, à cette époque,
le jeune peintre
ne connaissait
pas le Linceul
de Turin.

Huile 55x33 cm.



L'abonnement annuel donne droit aux 2 numéros de la revue
expédiés par la poste à votre adresse dès parution.

Prix de l'abonnement pour une année: **7,63 Euros** (chèque bancaire ou postal
à l'ordre de MNTV-Paris, accompagné du Bulletin de versement à découper
dans la revue, imprimé en page 48)

Prix d'un numéro expédié par la poste : **5,40 Euros**

Date de parution de ce numéro : **DÉCEMBRE 2002**

Impression: Evêché de Versailles